

# AVIS D'IMPÔT 2018

## TAXE D'HABITATION

votee et perçue par la commune et divers organismes

## CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votee par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. GEX  
10 PL GAMBETTA BP 429  
01174 GEX CEDEX

eco' pli 63 AUVERGNE PIC 08.11.18 CI0202



6814008429 0032

M DELL'ORSO ROBERTO  
VIA FRIULLI N 5  
PISA 56124  
ITALIE

6814008429 0032

### Vos références

Numéro fiscal (N) : 11 04 621 830 284  
Référence de l'avis : 18 01 7228565 60

Identification de votre imposition :

Département : 010  
AIN

Commune : 354  
ST-GENIS-POUILLY

Lieu d'imposition : 0088  
4 RUE LAFAYETTE

Numéro FIP : 010 61 20 7418737789 3

Numéro de rôle : 780  
Date d'établissement : 26/10/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/10/2018

### Votre situation

#### MONTANT À PAYER

Au plus tard le **17/12/2018** **1 041,00 €**

#### Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 1 041,00 €  
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 0,00 €

01014

Pour payer  
par smartphone  
ou tablette,  
flashez ce code  
avec l'application  
« Impots.gouv »



Voir explications  
à la rubrique  
« Comment payer  
votre taxe  
d'habitation ? »

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

#### La loi rend obligatoire\* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/12/2018.**

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
010612074187377893	M DELL'ORSO ROBERTO	S		

TAXE D'HABITATION 2018		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI		
Valeur locative brute		4262		4262	4262			
Valeur locative moyenne		4809		5191	4809			
A B A T T E M E N T S	• Général à la base	3 %		%				
	• Personne(s) à charge							
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	13 %		10 %				
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	18 %		15 %				
	• Spécial à la base	%		%				
	• Spécial handicapé	%		%				
Base nette d'imposition		4262		4262	4262		Total des cotisations 995	
Taux d'imposition 2018		12,47 %	%	3,24 %	0,162 %	%		
Cotisations 2018		850		138	7			
Cotisations lissées								
Dont Majo Rés. Secondaires 60 %		319						
Taux d'imposition 2017		12,47 %	%	3,24 %	0,165 %	%		
Rappel cotisations 2017		525		136	7			
Variation en valeur		+325		+2	0			
Variation en pourcentage		+61,9 %	%	+1,47 %	0 %	%		
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018								
	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion		+ 31	
(a) Cotisations	699	1041	+342	+48,93 %	Prélèvements :			
(b) Allègements				%	- pour base élevée		+ 15	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	699	1041	+342	+48,93 %	- sur rés. secondaires			
PLAFONNEMENT SELON LE REVENU DÉGRÈVEMENT TH					Plafonnement selon le revenu			
DÉGRÈVEMENT TH					Dégrèvement TH			
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 0001 RÉGIME S							Montant de votre impôt	1041
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée				
3540099991H	APPARTEMENT		H	4262				

### MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2018

Compte-tenu de votre déclaration ou de votre situation, vous n'avez pas de contribution à payer pour cette habitation.

#### Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011\* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
  - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :
- Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :  
TRES. GEX  
10 PL GAMBETTA BP 429 01174 GEX CEDEX  
Tél : 04 50 41 51 03
  - Sur le montant de votre impôt :  
SIP BELLEGARDE-SUR-VALSERINE SAID NORD 11 RUE AMPERE  
CS 70619 01206 BELLEGARDE CEDEX  
Tél : 04 50 56 69 50